

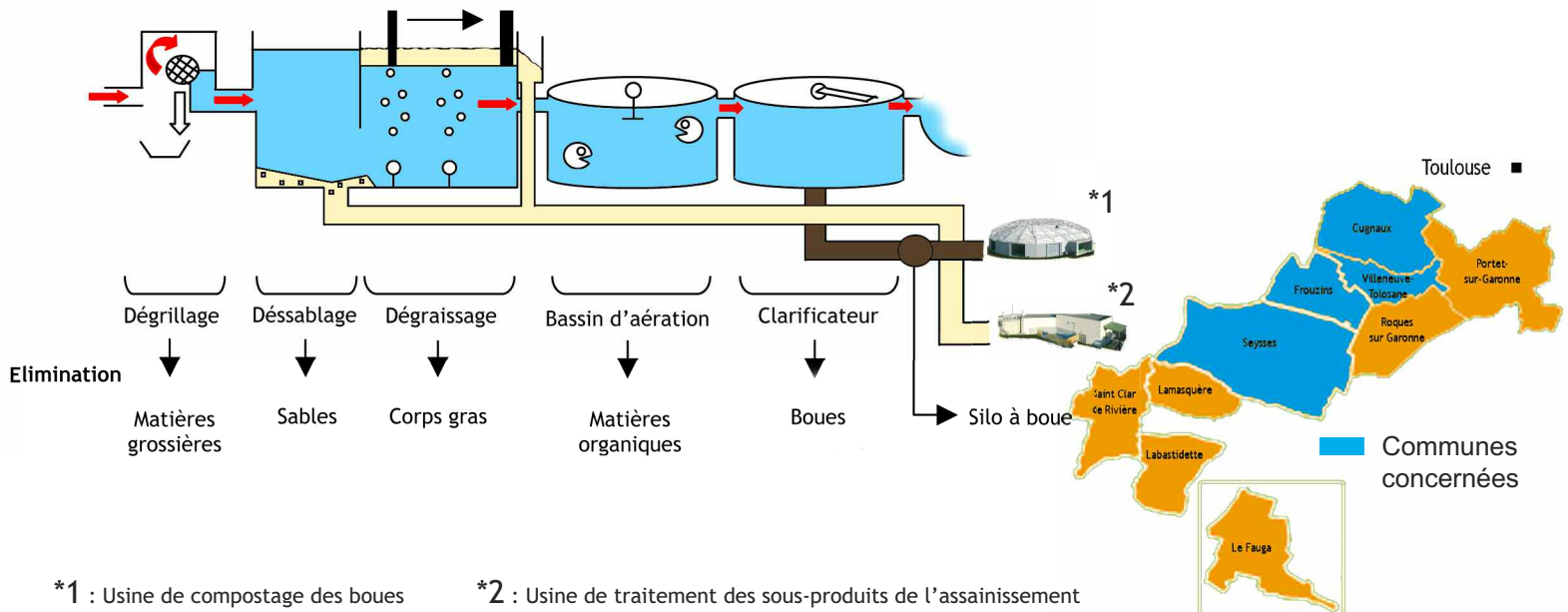
# Station d'Épuration



La station d'épuration située au pôle environnement sur la commune de Cugnaux a été construite en 1996. Elle est dotée d'une filière de traitement à boues activées, dimensionnée pour 40 000 eq/hab, soit un volume journalier de 9 860 m<sup>3</sup>. Cette station qui fut l'une des premières à traiter les nitrates et le phosphore en Midi-Pyrénées, respecte les exigences normatives et réglementaires en vigueur pour le maintien de la qualité du milieu récepteur. Annuellement, elle obtient des rendements épuratoires supérieurs à 95% démontrant ainsi la conformité de son fonctionnement.



## Le fonctionnement général



## Bon à savoir

L'ensemble des équipements de pré-traitement est situé dans un local fermé doté d'une unité de désodorisation afin de traiter les nuisances olfactives éventuelles.

La qualité des boues produites, permet au Sivom de la Saudrune d'exploiter leur potentiel fertilisant, une

fois valorisées, grâce à l'usine de compostage située sur le même site.

Le fonctionnement de la station d'épuration est soumis à une surveillance rigoureuse. En supplément de l'auto-contrôle et des visites de contrôle réglementaires, des mesures de qualité sur le débit sont

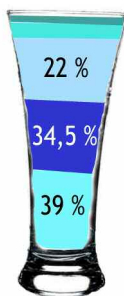
réalisées toutes les semaines en entrée et en sortie de la station. Ces bilans sont contrôlés par les services de l'Etat et par l'Agence de l'Eau. Enfin, l'eau, impropre à la consommation humaine, est rejetée après sa dépollution dans le milieu naturel : le Roussimort.

## Le Financement

Montant total : 4 018 267€ HT

FNDAE : 2,5%

Agence de l'Eau Adour Garonne



Etat : 2%

Sivom de la Saudrune

Conseil Général de la Haute Garonne